



Barreau de Laval

Juillet 2017

En bref

- Le mot de la bâtonnière
- Activités à venir
- Le Jeune Barreau
- Avis aux avocats
- Saviez-vous que...

— Le mot de la bâtonnière



Des phares dans la Cité

Chers membres,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'entreprends cette année où je serai, avec l'équipe de notre Conseil, à **votre service** en tant que VOTRE

bâtonnière.

Je remercie ici celle qui fut notre bâtonnière au cours de la dernière année, Marie-Janou Macerola, pour son excellent mandat. Mission accomplie, chère consoeur!

C'est tout à la fois un honneur ET une grande responsabilité que vous me confiez d'être votre représentante et de porter **votre parole**, avocats et avocates de Laval, au sein du système judiciaire, de la communauté juridique et, plus largement, **au sein de la Cité**, ainsi que les philosophes anciens désignaient la société politique et civile.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à œuvrer à des défis familiers, auxquels nous sommes déjà confrontés. Qu'il suffise d'évoquer :

- Les difficultés d'accès à la justice, qui croissent et demeurent préoccupantes, malgré les efforts consentis;
- La nécessité de contenir –et, impérativement, de réduire- les délais associés aux procédures judiciaires, dans le contexte de l'insuffisance actuelle des ressources, tant humaines que matérielles;
- La complexification du droit, combinée aux obstacles rencontrés par de nombreux justiciables incapables de bénéficier d'une représentation juridique professionnelle.

Comme Barreau, nous continuerons donc à travailler de concert avec nos partenaires de la communauté juridique afin d'identifier les ressources nécessaires (juges, procureurs, personnel judiciaire, salles de cours), et à unir nos voix pour demander ces ressources, dont l'absence nous prive d'une plus grande efficience, qui bénéficierait à TOUS.

Nous persévérerons dans notre contribution aux efforts des cours pour favoriser la diffusion de l'information sur les recours et les mécanismes de

médiation, notamment aux petites créances, et pour maintenir notre collaboration aux processus de règlement amiable, dans toute la mesure de nos moyens.

Comme avocates et avocats, membres de ce Barreau, nous serons également appelés à participer à la définition et à l'éventuelle constitution d'un regroupement de l'ensemble des avocats du Québec, destiné à porter nos aspirations, nos intérêts et nos préoccupations dans un monde changeant.

La prochaine année sera donc, à bien des égards, une année charnière; déterminante, tant pour nous et pour la communauté juridique, que pour la société dans son ensemble, **la « Cité »...**

Sans qu'il soit utile de s'étendre sur la description des blessures qui ont été infligées à la **notion même d'État de droit** depuis quelques mois dans plusieurs de nos sociétés occidentales, nous ne pouvons que constater que le progrès juridique amorcé depuis l'ère des Lumières, dont nous tenions les acquis pour certains et inattaquables, ce progrès juridique paraît maintenant vulnérable...

La « Cité », dans ses plus généreuses avancées, est maintenant en proie au doute, désabusée, parfois même, déchirée...

Comme avocates et avocats, nous avons bénéficié d'une offrande précieuse de notre société : une formation extensive et rigoureuse, non seulement sur le droit positif, mais sur le droit lui-même, comme science de la régulation sociale; sur son histoire et ses fondements. En contrepartie, nous nous devons de faire honneur à cette formation qui nous a été donnée.

Au-delà de nos interventions professionnelles pour nos clients ou nos employeurs, nous sommes donc particulièrement outillés pour contribuer à

jeter un éclairage posé sur les questions qui agitent nos sociétés.

Je me permettrai une anecdote pour illustrer le propos. Un soir de février dernier, notre souper fut interrompu par un appel téléphonique de notre fille aînée. Elle se trouvait, avec près d'une centaine de ses camarades de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, à la Bibliothèque de l'Université McGill, où plus de 200 étudiants en droit avaient décidé d'unir leurs efforts pendant 12 heures dans un marathon de recherche, en même temps que plusieurs autres centaines d'autres étudiants, de TOUTES les facultés de droit canadiennes. Est-ce la puissance de mobilisation des réseaux sociaux ou celle des milléniaux, qui ne doutent pas de leur capacité d'entreprendre l'impossible? Je ne rappelle pas de semblable mouvement de masse au sein des facultés de droit canadiennes au cours des années passées...

Ce marathon était destiné à identifier les moyens de contester **l'entente sur les tiers pays surs**, une entente sur l'immigration de réfugiés convenue, en des temps meilleurs, entre le Canada et les États-Unis. Cette entente prive les demandeurs du statut de réfugié en provenance des États-Unis (réputé tiers pays sur) de la possibilité de déposer une demande dans un poste frontalier du Canada (et, évidemment, vice-versa). Nous sommes alors à peine quelques jours après la signature du premier décret présidentiel sur l'immigration, qui bannissait notamment, sans autre forme de procès, les ressortissants de 7 pays majoritairement musulmans.

Par l'intermédiaire de notre fille, un de ses amis souhaite obtenir notre avis, à Me Centomo et moi, sur la partie de la recherche qu'il s'est vue confier. Le pauvre a hérité de rien de moins que le bref de mandamus!!! Nous avons tous deux tassé le souper et enfourchés notre ordinateur respectif, ressorti nos vieux classiques jurisprudentiels en matière de contrôle judiciaire en Cour fédérale... Bref, nous avons, pendant les heures suivantes, vécu l'effervescence des deux cent jeunes qui se trouvaient à McGill, - des plus

d'un millier qui se trouvaient dans d'autres facultés du Canada,- et partagé leurs efforts, tous orientés vers un but commun, vers le « bien commun »...

Plusieurs semaines plus tard, une fois la poussière retombée, j'ai revu ce jeune collègue de notre fille. Il m'a confié avoir été interpellé par les images, largement diffusées par les médias et les médias sociaux, de nombreux avocats américains qui se sont précipités dans les aéroports le soir de la proclamation présidentielle, le 27 janvier 2017, s'installant par terre avec leurs ordinateurs et des affichettes faites à la main: « FREE LAWYERS – HERE ».

Il m'a dit avoir ressenti là le véritable appel de la profession; une puissante raison pour justifier les quatre années d'étude passées à obtenir le droit de prêter serment, un jour. **J'étais d'accord avec lui.** Quand le temps se couvre, la Cité a besoin de phares pour se guider.

Dans le proche avenir, notre contribution, **à chacune** et **chacun** d'entre nous, sera requise de diverses manières; dans nos milieux, sur la place publique, au sein du Barreau, dans les médias, pour PRO BONO, à une conférence de la chambre de commerce, dans l'engagement communautaire ...

Dans la réforme de l'accès à la justice, dont la version « pleine et entière » est de moins en moins accessible à nos concitoyens qui se voient référés vers des voies alternatives, sans pouvoir bénéficier de nos conseils et de notre accompagnement, nous devons faire montre de leadership et de créativité. Si nous ne faisons pas partie de la CONSTRUCTION de nouvelles solutions, nous ne ferons plus partie du portrait de la Justice 2.0...

Nous avons tous et toutes été formés pour relever ces défis. Pour les prochaines années, le temps s'annonce couvert sur la Cité... Le moment

est venu d'être les phares que la Cité a formés, préparés et tenus en réserve.

Il nous appartient maintenant de jouer pleinement notre rôle dans la Cité...

Me Mireille Beudet, bâtonnière de Laval

— Activités à venir

À votre agenda!

- **30 août 2017**
Cocktail estival de 6@8 de l'AJBL (détails à venir)
 - **11 septembre 2017**
Rentrée des tribunaux du Barreau de Laval
-

— L'association du Jeune barreau de Laval



C'est avec grand plaisir que j'entame une 5e année au sein du jeune barreau de Laval et cette fois-ci il me fait plaisir de m'adresser à vous à titre de président. Mon intention est de poursuivre l'excellent travail que mes prédécesseurs ont accompli dans la représentation de notre district.

Les dernières années m'ont permis de remarquer l'intérêt de nos membres à s'impliquer à divers niveau, que ce soit sur le conseil d'administration ou par leur participation aux divers événements.

Voici la composition du conseil pour l'année 2017-2018 de l'Association du Jeune Barreau de Laval :

Me Audrey Joly, vice-présidente

Me Simona Nahra, secrétaire

Me Chadi Kassab, trésorier

Administrateurs :

Me Vincent Lemay

Me Bianca Bernard

Me Johannie Mongeau

Me Barbara Wujtow

Présidente-sortante : Me Marie-Pier Boulet

Représentant AJBR : Me Chadi Kassab

Mon souhait pour cette année est d'avoir un Jeune Barreau de Laval visible, accessible et convivial.

L'objectif demeure de rassembler les jeunes avocats de notre district. De cette façon, les membres seront plus au fait de ce que nous pouvons leur apporter. De plus, l'implication du plus grand nombre possible de membres au sein du Jeune Barreau favorisera son développement. Les contacts avec d'autres avocats qui en sont leurs premières armes dans la profession est particulièrement rassurant pour les nouveaux membres puisque cela leur permet d'échanger avec des gens qui vivent où ont vécu récemment la même réalité qu'eux et partagent leurs préoccupations

Pour la prochaine année, avec l'équipe tout étoile qui forme notre conseil, l'AJBL doit continuer de devenir de plus en plus une référence pour ses membres. Je désire également maintenir et renforcer les relations avec les régions qui nous entourent telle que Montréal, Longueuil, Laurentides-Lanaudière et Outaouais.

Je vous invite donc à vous impliquer de différentes façons au sein de votre association.

Au plaisir de vous compter parmi nous dans nos diverses activités.

Sébastien Matte, président

— Avis aux avocats

AVIS AUX AVOCATS

Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec
Palais de justice de St-Jérôme

CHANGEMENT DANS LES SALLES

RC-02 et RC-04

SALLE RC-02

SOYEZ AVISÉS QU'À COMPTER DU 10 JUILLET 2017, **TOUTES** LES
COMPARUTIONS DE PERSONNES DÉTENUES SE FERONT À 14.30
HEURES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

LA POURSUITE AURA MIS À VOTRE DISPOSITION UNE FEUILLE
CONTENANT SA POSITION SUR LE CAUTIONNEMENT DE L'ACCUSÉ.
VEUILLEZ PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES

SALLE RC-04

SOYEZ AVISÉS QU'À COMPTER DU 10 JUILLET 2017, LA SALLE RC-04
COMMENCERA À 9.00 HEURES AFIN DE PERMETTRE AUX AVOCATS
QUI ONT DES PROCÈS DANS D'AUTRES SALLES DE FAIRE
CHEMINER LEURS DOSSIERS AVANT 9.30 HEURES.

FRANÇOIS LANDRY, J.C.Q.

JUGE COORDONNATEUR-ADJOINT
RÉGION L.L.L.L.

— Saviez-vous que...

- **JURI COURSE** aura lieu le 16 septembre 2017 au Parc du Mont-Royal

Vous voulez faire du réseautage tout en restant en forme ou bien vous voulez vous mettre en forme tout en faisant du réseautage? Peut-être voulez-vous simplement vous amuser en famille, entre amis, avec vos collègues? Venez courir ou marcher l'une des épreuves de Juri Course samedi le 16 septembre prochain sur le Mont-Royal! Un parcours de 5 km marche ou course, un parcours de 10 km course, ainsi qu'un parcours d'1 km pour enfants sont au programme. Une belle opportunité, quels que soient vos objectifs! L'événement s'adresse à tous types de juristes et leurs proches, qu'ils soient parajuristes, notaires, avocats, huissiers, adjoints juridiques, étudiants en droit ou autres. Les coûts d'inscription varient entre 35 et 60\$ pour les adultes et sont de 15 à 25\$ pour les enfants. En tant qu'organisme sans but lucratif, tous les profits accumulés lors de l'édition 2017 de Juri Course seront redistribués à la Fondation Père Sablon. Cette fondation a pour mission de permettre aux enfants provenant de tous les milieux d'avoir accès à des activités sportives ou de plein air et ce, tant au Centre Père Sablon à Montréal qu'au P'tit Bonheur dans les Laurentides.

Pour plus d'information ou vous inscrire : www.juricourse.com

Au plaisir de vous voir sur le Mont-Royal!

- **Le service de référence de l'AAP** permet aux justiciables de rechercher un avocat dans le domaine de droit pertinent et ce, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Vous inscrire à ce service vous permet d'obtenir des mandats intéressants. Pour vous inscrire, voici le lien :

<http://www.avocatsdeprovince.qc.ca/formulaire/>

Une fois inscrit à ce service, il est fortement conseillé de vous inscrire gratuitement au site jurisréférence :

<https://www.jurisreference.ca/>



Barreau de Laval

N'oubliez pas de visiter notre site Web pour être au courant de toutes les actualités du Barreau de Laval

Barreau de Laval 2800 boul. St-Martin O. RC-08 Laval, Qc H7T 2S9 Canada

[Me désabonner de cette infolettre](#)

